

Image not found or type unknown



Congé parental et nouvel emploi

Par **maga13**, le **25/01/2008** à **20:27**

actuellement je suis en congé parental (dernière année) j 'ai fait des recherches et j'ai trouvé un nouveau travail (secteur publique) que dois-je faire avec mon employeur qui m'a accordé mon congé parental, démissionner où prendre un congé sans solde. merci de me renseigner.